Recherche RDT, 6ème programme-cadre CE 2002-2006: structurer l'espace européen de recherche

2001/0123(CNS) - 30/05/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF : arrêter un programme spécifique 2002-2006 de recherche, de développement technologique et de démonstration visant à structurer l'Espace européen de la recherche. CONTENU : la présente proposition de décision s'inscrit dans un ensemble de cinq nouvelles propositions relatives aux programmes spécifiques par l'intermédiaire desquels le programme cadre devrait être mis en oeuvre (voir également CNS/2001/0122, CNS/2001/0124, CNS/2001/0125 et CNS/2001/0126). Le nouveau programme "Structurer l'espace européen de la recherche" (3 050 millions d'euros) a pour but de remédier aux faiblesses structurelles de la recherche européenne par une meilleure intégration de la recherche et de l'innovation, par une plus grande mobilité des chercheurs, par le développement et la modernisation des infrastructures de recherche et l'accès à ces infrastructures et par d'autres actions, comme la promotion de l'éthique dans la science, la lutte contre l'exode des scientifiques et la sensibilisation de la population à la science.